

Tournoi MatchPlay Net 2020-2021

Règlement

La compétition est mixte et se déroule en MatchPlay net.

Le tableau des matchs sera connu à l'issue d'un tirage au sort le 6 novembre lors de l'AG du Club.

1- Préambule :

L'association sportive organise cette compétition avec pour objectif de faire développer la concentration, la stratégie et l'esprit de compétition en duel des joueurs membres de son AS.

L'association sportive demande à chaque joueur de s'engager à respecter l'**étiquette** qui régit communément les comportements des joueurs sur un parcours de golf. Dans le cadre particulier de ce tournoi amical les deux mots d'ordre doivent être **fair-play** et **convivialité**.

Evidemment, toutes les consignes en terme de sécurité sanitaire seront à respecter impérativement .

2- Conditions :

- Etre membre de l'association sportive Birdie Police
- Etre licencié(e) à la FF Golf
- Avoir son certificat médical à jour

3- Lieu :

Les rencontres se dérouleront sur le golf d'Ozoir-la-Ferrière en priorité.

Exceptionnellement, et à la demande des joueurs, les rencontres pourront se dérouler sur un autre golf après accord du comité d'organisation.

4- Formule de Jeu:

Le championnat se déroule suivant la formule Match-Play, en Net, avec coups reçus. Chaque rencontre se joue au trou par trou. Chaque trou, sur les 18 que compte le match, offre deux possibilités :

- Soit le partage du trou : les deux adversaires ont réalisé le même nombre de coups pour jouer le trou, déduction faite du ou des coups reçus.
- Soit le gain du trou : l'un des adversaires ayant joué moins de coups que l'autre pour terminer le trou, déduction faite du ou des coups reçus.

La partie se termine lorsque l'un des joueurs a un avantage de trous gagnés supérieur au nombre de trous restant à jouer.

Le tableau des MatchPlay sera effectué par tirage au sort intégral (sans tête de série) avec tous les joueurs et joueuses adhérents 2020 et/ou 2021 (Tableau effectué selon le nombre de participants et sur le format des MatchPlay de la FFG).

5- Index et coups reçus :

L'index pris en compte pour un joueur est son index réel le jour du match.

Le joueur dont l'index est le plus élevé reçoit les 3/4 de la différence entre l'index des 2 joueurs. Le résultat final est arrondi à l'entier le plus proche (0.5 est arrondi vers le haut).

Exemple : Joueur A index 11,3 vs Joueur B index 25,4

$(25,4 - 11,3) \times 3/4 = 10,575$ soit 11 coups reçus pour le joueur B sur les trous les plus difficiles du parcours.

En cas d'égalité à la fin du 18ème trou, les joueurs devront repartir en « playoff » au trou n°1 et continuer jusqu'à ce qu'un joueur gagne un trou. Les coups rendus s'appliquent en playoff de la même manière que lors des 18 premiers trous.

A l'issue de chaque match, il appartient au vainqueur de se signaler auprès du Responsable de cette compétition.

6- Marques de départ :

Les dames partiront des marques de départs « Rouges ».

Les messieurs partiront des marques de départs « Jaunes ».

7- Calendrier de l'épreuve :

Dates butoirs pour chaque tour :

Tour préliminaire : avant le 30 novembre 2020

1/16 de finale : avant le 31 décembre 2020

1/8 de finale : avant le 31 janvier 2021

1/4 de finale : avant le 28 février 2021

1/2 finale : le 12 mars 2021

FINALE le 18 mars 2021

8- Dates et heures des matchs

Les joueurs fixent le jour et l'heure des matchs en se contactant directement (en respectant les dates butoirs) et effectuent la réservation auprès du golf. Les numéros de téléphone des joueurs sont disponibles auprès du Responsable de cette compétition.

Si les 2 joueurs ne trouvent aucun accord sur une date ... la date sera imposée par l'organisation en accord avec le golf (autour du 27 Novembre pour le tour préliminaire, autour du 21 décembre pour les 16èmes, autour du 29 janvier pour les 8èmes et autour du 26 février pour les quarts).

9- Green Fee : 32 € sur le golf d'Ozoir-la-Ferrière.

10- Responsable d'épreuve : Robert PERRIAUX 06 09 47 92 10

Pour toutes questions ou litiges, merci de contacter le comité d'organisation du tournoi.